



demande de visa pour ma mere

Par **AFFIAVI**, le **26/06/2022** à **14:13**

bonjourrrnjai besoin daidernrnjai la nationalitee francaise et mon conjoint a un titre de sejour de 2 ans , on travail tous les 2 (cdd fonctionnaire et cdi dans le privee). actuellement je suis enceinte du quatrieme enfant et la grossesse ne se passe pas tres bien avec une cesarienne programme en octobre. je voudrais faire venir ma mere pour massister avant et apres laccouchement. ET AUSSI SI ELLE VIENT ICI je voudrais profiter pour lui faire une demane de titre de sejour . POUVEZ VOUS ME DIRE QUELLE DEMANDE DE VISA JE PEUX LUI DEMANDER CAR JE SUIS UN PEUX PERDU.rnrnCORDIALEMENT

Par **amajuris**, le **26/06/2022** à **18:15**

bonjour,rnrnle principe est que votre mère ne soit pas à la charge de la France, surtout en matière de couverture maladie.rnrnil existe le visa d'ascendant de français, soit votre mère peut subvenir à tout ses besoins en France, sinon il existe le visa d'ascendant à charge ou les descendants s'engagent à prendre en charge **tout les frais de séjour** de l'ascendant.rnrnvoir ce lien :rnrn[visa ascendant](#)rnrnsalutations